

Talloires Développement Durable

est l'expression d'un engagement citoyen au niveau local ...

le Développement Durable n'est ni Vert, ni Bleu, ni Rose, ni Bleu Marine :

il est de toutes les couleurs de l'arc en ciel, celles de la Planète ... il est juste citoyen !

*« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles, que nous ne nous engageons pas ...
c'est parce que nous ne nous engageons pas, qu'elles sont difficiles ».*

Sénèque

Talloires Développement Durable

Lettre d'information bimestrielle sur le Développement Durable
à Talloires, dans la cluse du lac d'Annecy et en général

Éditorial

- Éditorial
- Le Développement Durable, une « Boule Disco »
- TALLOIRES, paysage & architecture
- Au siècle des lumières ...
- Une Directive Paysagère pour le lac d'Annecy ?
- Sénèque a-t-il trouvé inspiration à Talloires ?
- Mobilités dans la cluse : on a vraiment tout essayé ?
- Diffusion de la Lettre de TDD

« Si vous trouvez que l'éducation coûte trop cher, essayez l'ignorance »

C'est en ces termes qu'Abraham LINCOLN s'est un jour adressé au Sénat américain, qui rechignait à voter le budget fédéral de l'éducation.

De l'ignorance au parti-pris et à l'obscurantisme, il n'y a qu'un pas ... un pas qui prend fermement appui sur l'absence de réflexion et d'ouverture d'esprit, l'habitude, l'utilitaire et l'apparence ... un pas qui aboutit inévitablement à instrumentaliser les gens, les événements et le temps, donc à nier la vie.

L'éducation ne se confond pas avec l'instruction, qui la nourrit mais ne la comble certes pas ... elle procède aussi de la culture et nourrit à son tour l'intelligence, cette capacité d'interaction positive et créatrice avec les gens, les événements et le temps.

Ces derniers temps, à tous niveaux, du national au local en passant par tous les échelons intermédiaires, nous avons vu se déployer plus d'ignorance que d'éducation ... en même temps, tout semble indiquer que nous sommes moins heureux : est-ce un hasard ?

Le Développement Durable, une « Boule Disco »

Ces temps-ci, le Développement Durable se fait un peu discret dans la réflexion et le débat collectifs.

« Effet d'optique » peut-être, induit par le tumulte ambiant et les préoccupations compréhensibles inspirées à beaucoup d'entre nous par les enjeux et les difficultés du court terme, alors qu'évidemment le Développement Durable place plutôt notre regard dans le long terme.

Influence peut-être aussi d'un certain discours centré sur une sorte d'écologie « écologique » centrée sur elle-même (comme on parle d'une politique « politicienne »), quelque peu technicienne, qui a un peu tendance à « découper le sujet en tranches » et à l'instrumentaliser à d'autres fins que son véritable propos.

Le Développement Durable se place sur un terrain purement citoyen, il n'est l'apanage de personne, ou plutôt il est la responsabilité de tous : tenter de se l'approprier est par nature même voué à l'échec ... au fond, il présente toutes les caractéristiques d'une « Boule Disco » aux multiples facettes, dont nous serions collectivement le moteur (comme la terre, une boule disco ne reste pas immobile : elle tourne) et dont les « paramètres de réglage » se nommeraient ÉQUILIBRE, MESURE, RESPONSABILITÉ et ÉQUITÉ.

Dans notre relation individuelle & collective à ce qui nous entoure (les autres, la biosphère, le territoire, les ressources en général, etc.), aujourd'hui comme demain et même après demain, rien n'est isolé ou indépendant, tout est lié et consubstantiel, rien n'a de frontières ni de limites administratives : nous sommes tous responsables d'une ou plusieurs facettes de la « Boule Disco » qui façonne notre avenir.



TALLOIRES, paysage & architecture

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité »

(Nicolas BOILEAU)

Les textes fondateurs de la République Française (Constitution, Déclaration des Droits de l'Homme, etc.) mettent comme seule limite à la liberté de conscience, de pensée et d'expression de chaque citoyen de ne pas faire obstacle à l'exercice de celle d'autrui : ainsi, exprimer son talent et sa sensibilité artistiques dans le domaine architectural ne fait pas obstacle à la liberté d'autrui d'avoir une sensibilité différente et de l'exprimer sur d'autres ouvrages ... interdire la diversité n'a jamais été une preuve de goût, au contraire !

Ainsi, réprimer ou contraindre la liberté pour un citoyen d'exprimer son talent et sa sensibilité artistiques dans le domaine architectural fait obstacle sans fondement à sa liberté de conscience, de pensée et d'expression ... et, sans intérêt, car cela fait obstacle par la même occasion à l'expression vivante du paysage.

Paradoxalement (en apparence seulement), diversité rime avec identité ... l'une ne va pas sans l'autre, les 2 sont en réalité consubstantielles : il n'y a identité que s'il y a différence, sinon on parle d'uniformité et de fadeur ... et une identité n'a que 2 façons de se présenter, comme le pile et le face : vivante / évolutive ou fossile / figée.

Passer de cette théorie à la pratique sur le terrain n'est toutefois pas chose facile :

- Il y a le goût esthétique des uns et des autres, qui ne converge et ne s'accorde pas forcément
- Il y a l'habitude visuelle que l'on peut avoir de tel ou tel espace, dont nous imaginons difficilement qu'il puisse évoluer et que nous nous plaisions à imaginer « séculaire » (= « toujours été comme ça »)
- Il y a encore la difficulté de caractériser de façon objective et pertinente les réels traits & ressorts immanents de la personnalité d'un territoire, de les distinguer de ce qui n'en est que l'expression à un moment donné, dans des conditions données : formes, volumes, matériaux, couleurs, sans oublier les modes de vie, d'habiter et de construire de chaque époque, semblent devoir être les paramètres essentiels et directeurs

Prenons quelques exemples ... d'abord à TALLOIRES même :

- Au premier plan à droite (photo du bas), un bâtiment nouvellement construit suscite aujourd'hui une polémique (une « longère » en béton surmontée d'une toiture en zinc), sa présence étant souvent qualifiée de discordante sur le territoire
- Au premier plan à gauche, l'ensemble « Soleil Bleu » ne provoque plus de débat aujourd'hui, après en avoir suscité

pas mal lors de sa construction : meilleur ou pire que la longère ?... l'habitude de le voir là est prise

- Au second plan à gauche, une maison récemment achevée bouscule tout autant les codes architecturaux usuels à Talloires, tant par sa couleur (rouge foncé) que par le dessin de sa toiture (faibles pentes, rebords saillants « à la chinoise »), mais elle ne suscite aucune polémique à notre connaissance

Plus loin de nous, en Alsace (à Molsheim, patrie de Bugatti) :

- Insertion, à notre sens heureuse, d'un bâtiment moderne bas en bois, en regard d'un bâti ancien intéressant constitué d'une église et d'un lycée du XIX^{ème} siècle de haute stature : le choix opéré de la cohabitation contemporain / ancien a pour effet de préserver et de valoriser la personnalité des bâtiments préexistants
- Insertion, à notre sens malheureuse, d'une boutique « plagiat / faux vieux » supposée s'harmoniser avec la maison de maître ancienne qu'elle jouxte : résultat, la sensation d'un paysage artificiel d'opérette

TALLOIRES a une identité, qu'il importe naturellement de préserver et de valoriser, tant à l'occasion des projets individuels (habitations, etc.) que collectifs (infrastructures, etc.), car ce sont la valeur et le capital majeurs de son



territoire ... cela implique de caractériser cette identité (formes etc. cf. plus haut), puis de choisir entre 2 approches pour la faire approprier par les projets :

- La contrainte ... inconvénients : une réglementation est fossile le jour même de sa publication, surtout si elle prétend s'appliquer aux modes de vie, d'habiter et de construire, par nature évolutifs, et, au surplus, la frontière est étroite qui conduit à faire obstacle à la liberté d'expression artistique
- L'incitation ... plus adulte et plus respectueuse, mais qui implique d'accepter d'autres pensées que la sienne

Nous plaçons pour doter TALLOIRES d'une « charte paysagère & architecturale » élaborée de façon participative, qui allègerait avec intelligence le futur PLU de la question « des goûts et des couleurs » : recueil documenté & illustré de conseils & bonnes pratiques, élaboré de façon ouverte & participative, avec le concours de différents professionnels (éviter le conseil, donc la pensée, unique, est essentiel) afin de croiser les conceptions et les points de vue.



Au siècle des lumières ...

ÉCLAIRAGE PUBLIC ... tout un symbole en cette période !

L'éclairage public est un poste important de coût d'électricité dans toutes les communes, particulièrement dans les communes rurales, dont le territoire est souvent de bien plus grandes dimensions que le budget.

C'est aussi un poste où il est facile de faire rapidement de substantielles économies, sans perte de service, voire même parfois en l'améliorant.

Évidemment, il y a la solution radicale d'éteindre purement et simplement la lumière : pas toujours facile, pas forcément rassurant pour les piétons, pas forcément sécurisant pour les divers usagers de la route ... en ville comme en termes de citoyenneté, il est toujours bon d'y voir clair.

Des communes, souvent petites, prennent des initiatives innovantes qui ne demandent qu'à être imitées.

AUZET, petit village des Alpes de Haute Provence (90 habitants) situé à 1200 m d'altitude, n'a pas hésité en 2008 à équiper de lampadaires photovoltaïques (photo de droite) 7 points de son territoire trop écartés du chef lieu pour être éclairés par le réseau « urbain » : joli exemple d'égalité de traitement entre citoyens.

IGIS LANDQUART (7000 habitants, canton des Grisons, Suisse) a réalisé en 2011 d'importants investissements dans l'éclairage public : 680 lampes à incandescence ont été remplacées par des LED (photo ci-dessous). Grâce à cet investissement, la commune a réduit de 60% sa consommation d'électricité pour l'éclairage public ... cerise sur le gâteau, l'éclairage par LED dégage beaucoup



*Vous l'aimeriez à la carte ?
C'est possible, PRÉFAILLES l'a fait !*

PRÉFAILLES (Loire Atlantique, 1300 habitants permanents, le décuple en été) offre depuis peu à ses habitants la possibilité d'éclairer leur rue à la carte, sur un simple appel téléphonique.

Cette initiative est complétée à certains endroits :

- soit par le non allumage d'un lampadaire sur 2
- soit par la baisse de moitié de l'intensité lumineuse (souvent trop forte dans nos villes et villages)
- soit par la mise en place de détecteurs de mouvement et de chaleur (pour déclencher l'allumage en cas de présence humaine à pieds, à cheval ou en voiture)

À PRÉFAILLES, tout comme à AUZET et à IGIS LANDQUART, c'est gagnant aussi pour les insectes nocturnes ... l'éternelle histoire du Développement Durable « BOULE DISCO » !



Talloses Développement Durable

Une Directive Paysagère pour le lac d'Annecy ?

« Sur des territoires remarquables par leur intérêt paysager, définis en concertation avec les collectivités territoriales concernées [...], l'Etat peut prendre des directives de protection et de mise en valeur des paysages »

C'est en ces termes que la « Loi Paysage » de 1993 a introduit la création de Directives Paysagères, dont à ce jour deux sites seulement sont dotés en France : le Mont Salève et les Alpilles (Bouches du Rhône).

Nous vous invitons & incitons à découvrir celle du Salève à l'adresse <http://www.directivepaysageredusaleve.fr/>.

À l'automne 2009, la candidature du Lac d'Annecy au Patrimoine Mondial de l'Humanité UNESCO a été rejetée, en dépit de la qualité remarquable du « grand paysage », regrettamment saccagée en terme de traitement paysager en vision proche (mitage, qualité architecturale médiocre, etc.).

L'auteur du rapport soulignait la volonté annoncée des élus de mettre en place des outils de protection et de gestion pour mieux maîtriser l'évolution du paysage de la cluse : une option est d'être « Directif » (édicter des obligations, des interdits, etc.), une autre option est d'être collectif & innovant, et d'élaborer une « Directive Paysagère » incitative & créative, avec le concours de la population, de professionnels du paysage, voire d'artistes, pour éviter les clichés ... chiche ?



Directive de protection et de mise en valeur des paysages du Salève

Sénèque a-t-il trouvé inspiration à Talloires ?

Chacun sait que le site de Talloires était déjà habité par l'homme à l'époque romaine ... de là à penser, en méditant sa célèbre sentence reproduite ci-dessous (en page 1 aussi ...), qu'il a trouvé inspiration chez nous, flairant déjà le terrain :

*« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles [à Talloires], que l'on n'[y] entreprend pas ...
C'est parce que l'on n'entreprend pas [à Talloires], que les choses [y] sont difficiles ! »*

Clos du Moine dans le patrimoine collectif depuis environ 30 ans, 7000 m² au cœur du chef-lieu toujours « en vrac » ... secteur hôtelier (2 ha) du chef-lieu en dérive, la moitié des chambres sur le marché, « bof, au pire, ce sera du résidentiel au prochain PLU » ... achat « stratégique » de la propriété CARLE (1,7 ha) contractualisé début 2005, aucune tentative en 7 ans pour donner un avenir au bien collectif à la valeur patrimoniale la plus grande ... « Espace Lac » en désolation depuis son acquisition ... « Camp des Américains » dans le patrimoine collectif depuis 8 ans, toujours « en vrac » : avec « Espace Lac », un espace paysager unique de plus de 4 ha sur les berges du Petit Lac, de la graine de Pâquier si l'on veut s'en donner la peine (<http://www.talloiresdd.com/talloiresddunpaq.html>).

En matière de performance énergétique, au XXI^{ème} siècle, il vaut mieux que les bâtiments soient passifs et les hommes actifs, plutôt que l'inverse !

Mobilités dans la cluse : on a vraiment tout essayé ?

Selon les responsables publics en charge des transports dans le bassin annécien, relayés par les médias le jour même du forum public organisé début mars à Bonlieu (plus de 200 participants), il paraît que toutes les solutions possibles ont été comparées et évaluées.

Toutes ? Non, seulement celles déjà connues, dont on a l'habitude d'entendre parler, que l'on voit fonctionner en France depuis le XX^{ème} siècle dans les métropoles de plaine et leurs banlieues !

L'ennui, c'est que nous sommes au XXI^{ème} siècle, que le lac d'Annecy est à 500 m d'altitude, enchâssé dans un environnement de montagnes, et que l'agglomération est de taille moyenne (208 000 habitants) ... à situation nouvelle, solution nouvelle : comme déjà près de 200 personnes concernées, visitez en ligne notre réflexion en multimédia animé, en suivant le lien : http://www.talloiresdd.com/PRT_Mobidou_2012/SCO_0001/default.htm

Diffusion de la Lettre de Talloires Développement Durable

Comme plus de 1 000 autres citoyens, Talloiriens et plus lointains, cette lettre vous intéresse : vous aimeriez lire les prochaines éditions ? Vous ne l'avez pas reçue directement de nous, mais seulement par « ricochet » ?

Pas de problème pour assurer votre service de cette lettre : envoyez simplement un courriel à contact@talloiresDD.com
Attention, cette lettre est diffusée uniquement par courriel !...

Comme plus de 300 personnes depuis le 1^{er} janvier 2012 en plus de nos abonnés en liste, téléchargez et faites télécharger la Lettre de TDD en suivant le lien : www.talloiresDD.com/lettreTDD.html

Talloires Développement Durable